

GOVERNANCE POLITIQUE AFRICAINE : ENTRE VALEURS MODERNES ET TRADITIONNELLES

Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU

Enseignant-Chercheur, philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire), abrahamkouakou52@gmail.com, +2250708509700

Niali Armand-Privat PILLAH

Enseignant-Chercheur, philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire), pillahniali@yahoo.fr, +2250707469034

Claver Bah KOUADIO

Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire), claverbah@outlook.fr, +2250708390610

Résumé

Cet article explore l'interaction complexe qui existe entre les principes établis de la bonne gouvernance occidentale et les valeurs traditionnelles profondément enracinées qui façonnent l'administration et le fonctionnement des sociétés africaines. Il avance l'argument selon lequel une intégration harmonieuse, de saines pratiques de gouvernance, d'une véritable équité sociale et de coutumes traditionnelles précieuses est non seulement avantageux, mais absolument fondamentale. Cette synergie, suggère-t-il, est le socle sur lequel peuvent se bâtir un leadership efficace et une paix durable. Aussi, lorsque les traditions sont respectées, elles favorisent la solidarité entre les individus et les communautés, cultivent le respect et la compréhension mutuelle, elles constituent le fondement culturel indispensable à l'harmonie sociale. Au sein de sociétés diverses et pluralistes, ces traditions offrent des mécanismes de médiation remarquablement adaptés tel que l'arbre à palabres, un symbole puissant qui permet de résoudre les désaccords par la conciliation pacifique, plutôt que par la confrontation. La bonne gouvernance se caractérise par son engagement en faveur de l'ouverture, la promotion de processus transparents et l'engagement actif pour une véritable participation citoyenne. Enfin, le concept d'équité sociale garantit une répartition juste et équitable des ressources, promeut l'égalité d'accès aux opportunités pour tous et protège les droits humains fondamentaux. La thèse centrale de cette analyse conclut que la paix durable s'épanouit véritablement lorsque ses trois dimensions essentielles sont harmonieusement imbriquées. Agissant de concert, elles possèdent le pouvoir transformateur de faire de la diversité, d'un défi potentiel, un atout indéniable, prévenant ainsi de manière proactive les formes de violence, qu'elles soient manifestes ou insidieuses.

Mots-clés : *Cohésion social, Equité, Gouvernance, Justice sociale, Tradition*

African political governance: between modern and traditional values Abstract

Abstract

This article explores the complex interplay between established principles of Western good governance and the deeply rooted traditional values that shape the administration and functioning of African societies. It argues that the harmonious integration of sound governance practices, genuine social equity and valuable traditional customs is not only beneficial, but absolutely fundamental. This synergy, it suggests, is the bedrock upon which effective leadership and lasting peace can be built. Furthermore, when traditions are respected, they foster solidarity between individuals and communities, cultivate mutual respect and understanding, and constitute the cultural foundation essential to social harmony. Within diverse and pluralistic societies, these traditions offer remarkably well-suited mediation mechanisms such as the palaver tree, a powerful symbol that enables disagreements to be resolved through peaceful conciliation rather than confrontation. Good governance is characterized by its commitment to openness, the promotion of transparent processes, and an active commitment to genuine citizen participation. Finally, the

concept of social equity ensures a fair and equitable distribution of resources, promotes equal access to opportunities for all, and protects fundamental human rights. The central thesis of this analysis concludes that lasting peace truly flourishes when its three essential dimensions are harmoniously interwoven. Working in concert, they possess the transformative power to turn diversity, a potential challenge, into an undeniable asset, thereby proactively preventing forms of violence, whether overt or insidious.

Keywords : *Social cohesion – Equity – Governance – Social justice – Tradition*

Introduction

La paix durable est bien plus profonde que la simple absence de conflit armé ou de troubles sociaux. Elle incarne véritablement un profond état d'harmonie collective au sein de laquelle les individus et les communautés dans leur ensemble bénéficient d'une sécurité réelle, d'une stabilité inébranlable et surtout de conditions de vie justes et équitables. Pour asseoir cette vision, trois (3) éléments fondamentaux se distinguent comme des pierres angulaires que l'on ne peut dissocier : les traditions ancestrales, la gouvernance saine et l'équité sociale.

Les traditions, au sens plus profond, constituent la base culturelle sur laquelle se fondent l'identité de l'individu et les valeurs fondamentales d'une société. Ces traditions jouent un rôle capital dans le renforcement de la cohésion sociale, la promotion de l'entraide, la solidarité et la transmission de la sagesse collective et des principes qui consolident l'esprit de la solidarité. Aussi, faut-il l'ajouter, lorsque ces traditions sont inclusives et ouvertes à l'évolution de la société, celles-ci contribuent de façon cruciale à la régulation des interactions sociales et la prévention des conflits potentiels.

Une gouvernance efficace, pour ce qu'il en est, établit le cadre institutionnel essentiel à l'instauration d'une confiance profonde entre les autorités et les populations qu'elles sont censées servir. Présentée autrement, cette gouvernance « est considérée comme la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des affaires économiques et sociales, et dans le but de développement » (A. L. Coulibaly et al, 2010, p. 97). La gouvernance efficace exige donc une transparence sans faille, une participation citoyenne active, une responsabilité claire et un respect constant de l'Etat de droit. A l'inverse, une administration juste et équitable favorise l'équilibre politique et social, jetant ainsi les bases indispensables d'une paix durable.

L'équilibre social, par ailleurs, est le mécanisme indispensable pour corriger les déséquilibres sociaux et garantir une répartition équitable des richesses, des ressources et des opportunités. En défendant l'égalité et la dignité inhérentes à chaque individu, la justice sociale confère à la paix son caractère véritablement durable et inclusif.

Loin d'être des notions sans fondement ou isolées, les traditions, la gouvernance saine et l'équité sociale s'entremêlent de façon harmonieuse pour donner sens à un ordre social solide et stable. Leur interaction harmonieuse est une condition sine qua non à l'instauration et au renforcement d'une paix durable. Pourtant, force est de remarquer que de nombreuses sociétés en Afrique continuent de souffrir de certains modèles de gouvernance qui, malheureusement, sont conflictogènes. Ce constat nous amène à penser que privilégier la saine gouvernance et la justice sociale pourrait profondément contribuer à la consolidation de la paix au sein de nos communautés. La question centrale qui guide ce travail est alors la suivante : dans quelle mesure les traditions, une gouvernance efficace et l'équité sociale constituent-elles véritablement les fondements indispensables à l'instauration d'une paix durable ? Cette réflexion affirmera qu'une paix authentique et durable ne peut s'enraciner de façon stable que si elle est fermement ancrée dans un patrimoine culturel authentique, soutenue par un cadre institutionnel résilient et défendue par un système de justice juste et impartial. Pour aborder cette préoccupation, nous examinerons successivement le rôle des traditions comme socle culturel de la paix, la gouvernance efficace et l'équité sociale comme garantie institutionnelle et ciment d'une paix durable et, enfin la synergie entre ces trois (3) dimensions essentielles.

1. Les traditions : fondement culturel de la paix

Les traditions en général et particulièrement les traditions conservatrices, comme certaines civilisations en Afrique, constituent un socle sur lequel repose les communautés humaines. Loin d'être un simple vestige d'époques révolues, les traditions jouent un rôle très important et même fondamental dans la stabilité et l'harmonie sociale. Cette valeur qu'incarnent les traditions est particulièrement perceptible dans de nombreuses sociétés en Afrique. Au sein de ces sociétés, ces traditions jouent le rôle de guide et constituent la matrice de gestion des crises. Mais cette matrice traditionnelle qui unit et solidifie les liens communautaires est, avec la modernité, ébranlée et mise à mal du fait de sa pénible adaptation aux réalités contemporaines modernes.

1.1. Valeurs traditionnelles et cohésion sociale

Au cœur même de nombreuses sociétés, les valeurs dites traditionnelles, ces principes vénérables, sacrosaints, protégés par les monarques et les chefs coutumiers, jouent un rôle absolument essentiel dans le développement et la préservation de la cohésion sociale. En érigeant l'unité, l'entraide, le respect des aînés et le dialogue au sein de la communauté comme les piliers fondamentaux de toute entreprise collective, ces coutumes pérennes établissent un cadre éthique fondamental. Ce cadre guide de façon subtile, mais avec force, les interactions sociales et consolide la stabilité des groupes humains. De ce fait, cette compréhension profondément ancrée confère aux chefs coutumiers une place centrale dans le paysage politique national et une personnalité indéniable. Pour H. M. Tunga-Bau (2010, p. 94), ces têtes couronnées occupent « une place centrale dans l'enjeu politique national et un rôle important à jouer ».

L'unité, par exemple, se manifeste par un profond sentiment d'appartenance à une communauté, unie par une histoire commune, des symboles reconnaissables et des pratiques collectives. Cette identité partagée renforce de façon sûre la résilience collective face à l'adversité et atténue efficacement les divisions sociales potentielles. L'entraide, quant à elle, incarne un principe essentiel de responsabilité partagée. Cette responsabilité partagée prend véritablement forme lorsque chaque individu se sent responsable envers les autres et peut, à son tour, compter sans réserve sur ses pairs dans les moments difficiles. Ce soutien réciproque constitue un puissant rempart, réduisant la vulnérabilité sociale et renforçant considérablement le tissu social de toute la communauté.

De plus, la question du droit de primogéniture et du respect dû aux aînés n'est pas une simple formalité. En effet, cette vertu garantit de manière cruciale la transmission intergénérationnelle et harmonieuse d'un savoir inestimable, de coutumes ancestrales et de principes éthiques fondamentaux. Etant donné que les aînés sont, dans les sociétés traditionnelles africaines, les bibliothèques vivantes de la communauté, ils sont censés incarner sa mémoire collective et jouer un rôle indispensable dans la médiation et la résolution des conflits. Enfin, dans cette même veine, il faut dire que le dialogue communautaire représente un mécanisme fondamental pour la résolution pacifique des conflits ou des tensions qui pourraient naître au sein de la communauté. Par conséquent, par des échanges ouverts et des consultations collectives et inclusives, la communauté, dans son ensemble, privilégie systématiquement la recherche du consensus ou un règlement à l'amiable plutôt que la confrontation. Cette préférence pour l'harmonie plutôt que la discorde est largement mise en lumière. A ce propos, il s'agira de constater que dans ces sociétés dites traditionnelles, la parole est libérée. D'ailleurs, « l'accessibilité, l'association des membres de la communauté au débat public avant la prise de décision et les procédures visant à garantir la réconciliation et la cohésion au sein de la communauté sont, entre autres, des caractéristiques spécifiques aux systèmes de justice traditionnelle » (Revue des droits de l'homme, n°22, 2022, p. 4-5).

Ces valeurs traditionnelles sont donc bien plus que de simples vestiges ou de pittoresques reliques du passé ; elles demeurent inéluctablement des atouts indispensables, des ressources inestimables qui continuent de renforcer la cohésion sociale et favoriser une existence collective harmonieuse dans notre monde moderne.

1.2. Limites et nécessité d'adaptation

Bien vrai que dans la logique des sociétés traditionnelles africaines le rôle des chefs traditionnels soit essentiel à l'harmonie sociale, il est important de reconnaître le fait que les modes de vie liés à la tradition peinent bien souvent à s'adapter aux mutations sociales contemporaines. Autrement dit, les traditions africaines ont soit du mal à suivre le changement soit elles sont réfractaires aux changements. En tant que sociétés conservatrices, les structures traditionnelles africaines ou les valeurs ancestrales se heurtent aux réalités des sociétés modernes ; une approche traditionnelle rigide, rebelle au changement peut engendrer méfiance et tensions. De plus, cette situation de crise liée au choc des cultures a un véritable impact sur la population. Ainsi, l'on pourra noter que les groupes vulnérables comme les femmes, les enfants, les personnes du troisième âge et les minorités sont souvent marginalisés lorsque les traditions renforcent les déséquilibres de pouvoir. En effet, une gouvernance traditionnelle non-inclusive conduit inéluctablement à des crises politiques internes. A ce propos, V. Muñoz-Dardé (2005, p. 13) fait d'ailleurs bien de souligner le fait que « pour qu'une société soit considérée comme juste par ses membres, les décisions qui les concernent doivent d'abord être prises d'une manière qu'ils jugent légitime. Mais une seconde condition s'y ajoute : la répartition des avantages et des charges doit leur paraître équitable ». Autrement dit, les institutions chargées de rendre justice et de procéder à la répartition des avantages sociaux ne doivent en aucun cas exclure certains membres de la communauté ou discriminer qui que ce soit dans le choix des décisions susceptibles d'affecter la qualité de leur vie. Au regard de ce qui précède, il s'agit de comprendre qu'il est essentiel d'adapter les traditions aux réalités contemporaines afin de maintenir la cohésion sociale, tout en intégrant l'inclusion universelle, l'équité et l'ouverture aux nouvelles idées. C'est d'ailleurs le sens de la théorie du contrat de John Rawls qui, sous des artifices hypothétiques, appelle à une coopération sociale. Relativement à cette coopération qu'il tente d'initier au sein de la société, il stipule que « la théorie de la justice comme équité considère la société comme une entreprise de coopération en vue d'avantages mutuels » (1987, p. 116). Pour ce penseur américain, les différentes structures de base de la société se doivent d'améliorer de façon durable et positive les perspectives de vie de chaque individu dès sa naissance, d'autant plus que « dans une société de citoyens libres et égaux, l'égalité des chances doit être équitable et non pas seulement formelle » (B. Guillaume, 1999, p. 155).

2. Bonne gouvernance : une garantie institutionnelle de la paix

Une gouvernance efficace, transparente et responsable n'est pas seulement un atout ; elle constitue le socle institutionnel fondamental sur lequel toute paix véritablement durable doit être méticuleusement construite. Ce cadre solide, fondé sur des engagements inébranlables en faveur de la transparence, de la responsabilité, désarme et neutralise de façon systématique les diverses sources de conflits. Il faut aussi noter que, et cela sans équivoque, une gouvernance efficace se présente comme la condition sine qua non à l'épanouissement et à la paix sociale.

2.1. Piliers de la bonne gouvernance

Au fond, la gouvernance traditionnelle se conçoit dans son approche comme une vision profondément ancrée de la gestion et de l'organisation des affaires d'une collectivité. Elle repose de façon fondamentale sur ce qui convient d'être appelées les valeurs ancestrales, les normes établies et les institutions séculaires transmises de générations en génération, propres à ce groupe. Son objectif principal est de préserver l'harmonie sociale, de garantir l'équité et de favoriser la prospérité et aussi le bien-être collectif de tous les membres de la communauté.

Surtout, faut-il le souligner, la légitimité de la gouvernance traditionnelle ne découle pas uniquement de codes juridiques formels ; elle puise sa force dans la richesse de son histoire, ses us, ses coutumes et pratiques profondément enracinées et peut-être plus important encore, l'acceptation et le respect de la société envers ceux qui détiennent l'autorité. Ce système de gouvernance complexe repose sur plusieurs principes fondamentaux qui sont de véritables piliers et qui soutiennent sa structure pérenne.

L'un des premiers piliers essentiels de la gouvernance traditionnelle est, sans nul doute, le profond respect des valeurs partagées. A ce propos, les directives et principes établis, méticuleusement transmis de génération en génération, jouent un rôle crucial dans la sauvegarde de l'identité culturelle et la promotion d'un sentiment d'harmonie communautaire.

Le deuxième pilier, lui aussi essentiel, est celui de la légitimité intrinsèque. Les chefs communautaires, bien souvent incarnés par les rois, les chefs de village ou des anciens respectés, ne sont pas de simples figures d'autorité, mais sont largement considérés comme des sages garants de la stabilité. Ils prennent des décisions importantes avec soin, après de longues périodes de consultation et de délibération. Ces décisions, combien de fois importantes, ont pour but de préserver l'équilibre social et de promouvoir activement la réconciliation entre les membres de la communauté.

Enfin, le troisième pilier vital est une réelle capacité d'adaptation. Face à un monde en perpétuelle mutation, la gouvernance traditionnelle doit consciemment privilégier une plus grande transparence et défendre de façon active l'inclusion de tous ses membres, en particulier la gent féminine et les jeunes. Cette approche tournée vers l'avenir est essentielle pour relever efficacement et durablement les défis complexes de notre société.

2.2. Gouvernance traditionnelle et prévention des conflits

Les systèmes de gouvernance traditionnelle jouent un rôle absolument capital et indispensable dans les processus délicats de prévention et de résolution des conflits. Prenant appui sur des mécanismes sociaux éprouvés et un dialogue ouvert, ces systèmes cultivent avec soin un cadre durable de délibération collective, conçu spécialement pour traiter les désaccords et les conflits potentiels bien avant qu'ils ne dégénèrent en conflits ouverts.

Ce cadre fondamental est fermement dans l'autorité respectée des chefs communautaires, qui sont invariablement soutenus et conseillés par un conseil de notables, de sages et de personnalités éclairées. Ces derniers ont pour missions collective de promouvoir et de maintenir l'harmonie communautaire, tout en veillant de façon scrupuleuse au respect de la dignité inhérente à chaque membre de la société. Une telle structure de gouvernance a surtout l'obligation intrinsèque de défendre et de garantir les principes de justice, d'égalité absolue et d'équité inébranlable au sein de la société. Ainsi, lorsque le spectre malheureux des conflits internes ou même des désaccords intercommunautaires plane, les moyens de prévention les plus efficaces résident souvent sous des efforts de médiation soigneusement orchestrés et des forums inclusifs de discussion collective.

A l'ombre symbolique de l'arbre à palabre, lieu de rassemblement traditionnel et de délibération populaire, des séances de conciliation sont accessibles à tous. Cet espace de libre discussion ouvert encourage le partage d'information et la recherche de la vérité. Elle permet aussi à chacun de se faire entendre et favorise la recherche d'un véritable consensus. Contrairement au système judiciaire moderne, prônant les mesures punitives, cette approche traditionnelle met en avant la cohésion communautaire, la restauration profonde des liens sociaux et la guérison des fractures communautaires.

Dans ce processus de restauration de la dignité et de la cohésion sociale perdue, les rituels sacrés y occupent très souvent une place de choix. On peut, dans l'histoire de certaines sociétés africaines observer ces rituels. En effet, en Sierra-Leone, lors de la réintégration et de la recherche de la guérison des anciens enfants soldats, les gardiens de la tradition ont eu recours à des pratiques profondément symboliques. Ces pratiques comprenaient des actes tels que « marcher sur un œuf » pour symboliser un nouveau départ, « boire le jus d'une plante ou d'un arbre, invoquer les ancêtres ... » (International IDEA, 2009, p. 16).

3. Vers une synergie entre traditions, gouvernance et équité sociale

La gouvernance contemporaine, par essence même, commettrait une grave erreur en négligeant l'héritage riche et durable des sociétés traditionnelles africaines. Agir ainsi la condamnerait sans aucun doute à des lacunes inévitables et, à terme, à la perte de toute

pertinence. Avec la présence et le rôle des institutions modernes, les traditions se doivent de s'adapter et se réinventer de sorte à répondre aux exigences de justice sociale.

3.1. Acteurs et contribution à la gouvernance

Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a, de façon claire, affirmé que « les autorités traditionnelles sont responsables de l'administration des communautés locales » (HCDH, 2016, p. 31). Si les chefs communautaires sont considérés comme garants de la gestion des collectivités locales et donc à l'avant-garde des efforts de développement local, un véritable progrès et une avancée significative sont impossibles à réaliser sans une collaboration et une synergie solide entre toutes les parties prenantes. Autrement dit, un effort concerté, un partenariat essentiel, est absolument indispensable. Il s'agit à ce niveau d'une collaboration étroite entre le gouvernement, les organisations de la société civile, les chefs traditionnels, les autorités ou guides religieux et les citoyens eux-mêmes. Cette coopération multiforme est, en quelques sortes, le fondement d'une gouvernance inclusive et durable au sein de nos communautés locales.

Le gouvernement national, en tant qu'acteur fondamental, a le devoir primordial d'établir un cadre juridique, clair et équitable. De plus, il doit garantir la sécurité de tous ses citoyens, créant ainsi un environnement stable propice au progrès. Par ailleurs, l'Etat doit impérativement porter la responsabilité cruciale de financer les services publics essentiels à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Cette action de l'Etat comprend parmi tant d'autres éléments la création d'établissement d'enseignement tels que les écoles, d'infrastructures de santé comme les hôpitaux et les infrastructures critiques. Ces infrastructures sociales sont d'une importance capitale non seulement pour promouvoir l'équité et l'égalité, mais aussi pour lutter contre l'exode rural en rendant les zones rurales plus viables et plus attractives. La société civile, qui englobe un large éventail d'organisations non gouvernementales (ONG), d'association et de coopératives, apporte une expertise inestimable. Sa contribution se présente sous plusieurs formes : elle peut aller de la mobilisation efficace des ressources financières à la mise en œuvre rigoureuse de projets concrets sur le terrain. De plus, ces organisations jouent un rôle déterminant dans le renforcement des capacités locales et la promotion de politiques encourageant l'autonomie et l'auto-emploi, souvent par la création d'entreprises durables et génératrices de revenus.

Les chefs religieux, de par leur rôle spécifique et essentiel, offrent un éclairage moral et éthique précieux. Ils sont souvent les catalyseurs de dialogues intercommunautaires cruciaux, favorisant la compréhension et proposant activement des pistes de résolution en situation de crise et de conflit. En défendant des valeurs telles que la tolérance et la solidarité, ils deviennent de puissants acteurs de l'harmonie sociale et de la construction de la paix au sein des groupes communautaires. D'ailleurs, comme le préconise le Conseil Pontifical Justice et Paix, un aspect fondamental du rôle de la religion sera d'« éliminer les discriminations et les inégalités provoquées par l'évolution socio-économique » (Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, 2007, p. 17 », en œuvrant de façon active à une société plus juste.

En fin, et peut-être surtout, le citoyen se trouve au cœur même de ce dispositif complexe. De ce fait, son engagement actif et indéfectible est indispensable. Chaque citoyen se doit pleinement d'assurer sa responsabilité inhérente dans l'effort collectif de construction et de maintien de la paix durable.

3.2. Valeurs traditionnelles et exigences contemporaines : défis et perspectives

Lorsque nos générations abordent la question de la mondialisation, il est absolument essentiel de reconnaître les transformations profondes et radicales que celle-ci pourrait engendrer au sein des sociétés humaines en général et particulièrement sur les sociétés africaines. Ces mutations, en particulier, bouleversent souvent les modes de vie établis dans nos communautés rurales, tout en érodant des principes ancestraux et précieux tels que le partage authentique, l'entraide entre voisin, le profond respect des aînés et ce sentiment fondamental d'appartenance collective.

Le défi majeur auquel nous sommes confrontés aujourd'hui est donc de préserver avec diligence les principes fondateurs de nos traditions uniques et de la sagesse ancestrale, tout en

veillant à ne pas nous fermer complètement aux contributions enrichissantes et aux perspectives nouvelles offertes par d'autres civilisations.

En définitive, cela ne signifie aucunement que nous devons simplement rejeter les progrès modernes ou les idées novatrices. Tout au contraire, le véritable objectif est de cultiver activement un cadre dynamique et inclusif afin de créer les conditions d'un dialogue authentique et une compréhension mutuelle entre les différentes cultures. Un tel cadre de concertation serait capable de véritablement donner de la vigueur et de donner un nouveau souffle à nos formes traditionnelles de gouvernance, les rendant ainsi, non seulement pertinentes, mais aussi extrêmement efficaces et pratiques pour relever les défis complexes auxquels les sociétés africaines sont confrontées dans notre monde contemporain.

Conclusion

Au terme de cette analyse approfondie des structures des sociétés traditionnelles et contemporaines, il apparaît de façon claire que l'objectif primordial de toute forme de gouvernance véritablement éclairée est, comme le dit Martha Nussbaum, « de fournir les fondements philosophiques nécessaires à l'exposé des principes constitutionnels fondamentaux que les gouvernants de chaque nation doivent respecter et mettre en œuvre, comme le minimum absolu qu'exige le respect de la dignité humaine » (M. Nussbaum, 2008, p. 19). Pour concrétiser cette noble vision, toutes les sociétés, et particulier celles qui sont ancrées véritablement dans la tradition, doivent investir stratégiquement dans l'autonomisation et la reconnaissance des individus, rejeter résolument toute forme d'administration inéquitable et défendre activement la cause de la justice sociale. Des réformes institutionnelles conçues avec soin, en gardant ces objectifs à l'esprit, non seulement renforceraient les sociétés traditionnelles, mais aussi leur permettraient également de devenir de puissants symboles de coexistence harmonieuse.

Une paix véritablement durable ne saurait être assurée sans une interaction dynamique et équitable entre tradition, saine gouvernance et équité sociale. Loin d'être de simples vestiges figés du passé, les traditions offrent des cadres symboliques riches qui favorisent une profonde cohésion communautaire, facilitent grandement le règlement pacifique des conflits et cultivent activement une existence collective harmonieuse. Une gouvernance saine, par son engagement indéfectible envers la transparence, la responsabilité et la participation citoyenne active, renforce considérablement et efficacement la crédibilité des institutions publiques et instaure un climat essentiel de confiance mutuelle entre gouvernants et gouvernés. Il s'agira donc dans un tel contexte de comprendre que « promouvoir la justice aide à stabiliser la société et à offrir aux citoyens des moyens pour participer au processus de prise de décisions et au développement. C'est également la seule façon de déconstruire les lignes de démarcation du passé et de faire en sorte que les pauvres aient le sentiment d'avoir une chance raisonnable de vivre une vie meilleure » (F. du Toit, 2009, unesco.org/new/fr/media-service). Enfin, l'équité sociale, en s'attaquant rigoureusement aux inégalités persistantes et à l'exclusion systémique, jette les bases indispensables à la reconnaissance équitable des droits inhérents et des aspirations futures de chaque personne. Lorsque ces trois (3) principes essentiels convergent et se renforcent mutuellement, ils constituent le fondement d'une paix authentique, globale et durable ; une paix suffisamment solide pour résister aux défis les plus importants et traverser les siècles.

Références bibliographiques

- CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, 2007, *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, Abidjan, Paulines Editions, 543 p.
- DU TOIT Fanie, (Entretien avec Fanie du Toit, Propos recueillis par Caroline Bardinat dans SHSregards 22 le 29 janvier 2009), « La justice sociale, ce sont des décisions concrètes » in <http://www.unesco.org/fr/media-service>.
- GASSAMA Makhily (sus la direction), 2010, *50 ans après, quelle indépendance ?*, Paris, Philippe Rey, 637 p.
- GUILLARME Bertrand, 1999, *Rawls et l'égalité démocratique*, Paris, PUF, 314 p.

Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme, 2016, *Droits de l'homme et systèmes de justice traditionnelle en Afrique*, Genève, HCDH, 88 p.

International Institute for Democracy and Election Assistance (International IDEA), 2009, « *justice traditionnelle et réconciliation après un conflit violent : la richesse des expériences africaines* », Stockholm, IDEA, 228 p.

La revue des droits de l'homme, 2022, n°22, 19 p.

MUNOZ-DARDE Véronique, 2005, *La justice sociale : le libéralisme égalitaire de John Rawls*, Paris, Armand Colin, 128 p.

NUSSBAUM Martha C., 2008, *femmes et développement humain, l'approche des capacités*, trad. Camille Chaplain, Paris, Des femmes-Antoinette Fouque, 445 p.

RAWLS John, 1987, *Théorie de la justice*, trad. Catherine Audard, Paris, Ed. du Seuil, 667 p.

RAWLS John, 2003, *Justice comme équité : une reformulation de théorie de la justice*, trad. Bertrand Guillarme, Paris, La Découverte, 287 p.

TUNGA-BAU Héritier Mambi, 2010, *Pouvoir traditionnel et pouvoir d'Etat en République Démocratique du Congo : esquisse d'une théorie d'hybridation des pouvoirs politiques*, Kinshasa, Médiaspaul, 240 p.